



Le 5 septembre 2005,

Lancement du débat public national sur la gestion des déchets radioactifs

Premières auditions du public à Bar-le-Duc et Saint-Dizier les 12 et 13 septembre prochains

Avant le projet de loi prévu en 2006, la Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par le Gouvernement, a décidé d'organiser un débat national sur la gestion des déchets radioactifs et en a arrêté les modalités.

Ce débat, à dimension nationale et territoriale, va durer 4 mois conformément à la loi de février 2002 sur la démocratie de proximité : il débute par des auditions du public à Bar-le-Duc et Saint-Dizier les 12 et 13 septembre prochains.

Un débat public national inédit

Premier débat public organisé selon la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité sur une question de politique générale en matière environnementale, ce débat sur la gestion des déchets radioactifs se singularise par sa double dimension, à la fois territoriale et nationale. Il présente également la caractéristique de précéder de très peu la rédaction du projet de loi et la discussion parlementaire prévues sur le sujet pour 2006.

A l'occasion de la phase de préparation du débat, la Commission Particulière du Débat Public sur la gestion des déchets radioactifs, nommée par la CNDP, instance indépendante, a opté pour un élargissement des problématiques afin que soient abordées de manière aussi complète que possible, non seulement les questions de nature scientifique, mais aussi les nombreuses interrogations que suscite un tel sujet pour notre société.

Ce débat répond ainsi à deux objectifs majeurs :

- permettre, à chaque citoyen et citoyenne de s'informer et d'exprimer ses opinions et ses préoccupations sur la question des déchets radioactifs et de leur gestion. Ceci à travers l'organisation de réunions publiques et la diffusion de supports d'information
- faire en sorte que s'engage une réflexion sur les processus de prises de décision à mettre en œuvre dans les dix à quinze années à venir.

Des réunions publiques dans les territoires concernés

Le débat national sur la gestion des déchets radioactifs débute par **2 auditions du public** à Bar-le-Duc et Saint-Dizier, 2 villes concernées par l'axe de recherche de stockage géologique. Ainsi, des documents de présentation du débat ont été envoyés à tous les habitants de la Meuse et de la Haute-Marne. Tous les participants pourront poser directement leurs questions, sachant que quiconque peut le faire également par le biais du site Internet.

Audition du public à Bar-le-Duc : lundi 12 septembre à 18h
EPL Agro – Technopôle Philippe de Vilmorin

Audition du public à Saint-Dizier : mardi 13 septembre à 18h
Le Palace – 1 rue des Bragards

Ces premières auditions seront suivies de deux autres à Cherbourg et à Pont du Gard.

Après 3 réunions publiques à dominante scientifique et technique qui se tiendront les samedis 1^{er}, 8 et 22 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette (Paris) pour aborder les problématiques soulevées par les 3 axes de recherches définis par la loi du 30 décembre 1991, le débat public fera à nouveau étape en régions **en novembre, avec des conférences-débats autour de la problématique « Démocratie et déchets »**.

Conférence-débat le mercredi 9 novembre
sur le thème « Accompagnement économique local des expérimentations »
à Joinville en Haute-Marne

Conférence-débat le vendredi 18 novembre
sur le thème « Juste équilibre entre générations, entre territoires »
à l'Ecole des Mines de Nancy

Le calendrier du débat avec la liste complète des réunions publiques organisées à travers la France au fil des 4 mois est consultable sur le site Internet du débat www.debatpublic-dechets-radioactifs.org

Une information accessible à tous

Afin que chaque citoyen puisse s'informer sur le sujet, différents supports de communication sont mis depuis le 1^{er} septembre à la disposition du public :

- un dossier du débat
- des cahiers d'acteurs rédigés par les associations ayant participé à la préparation du débat
- un site Internet : **www.debatpublic-dechets-radioactifs.org** et son forum
- Des documents : comptes-rendus intégraux des réunions publiques, cahiers d'acteurs, contributions diverses, etc. seront diffusés au fur et à mesure du déroulement du débat.
- Une exposition à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette (Paris) en collaboration avec la CPDP du 20 septembre au 11 décembre 2005.

Contacts presse :

Hélène Saint-Raymond : 01 49 09 85 77 – helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com

Dominique Danaë : 01 49 09 25 81 – dominique.danae@tbwa-corporate.com

Fax : 01 49 09 27 09